

## LA DECHETERIE DE LA VIGNETTE AU BIOT

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 13h45 à 17h30

Le samedi : 9h à 12h et 13h45 à 17h30

La déchèterie est fermée les jours fériés.

L'accès au site est interdit en dehors des horaires d'ouverture.

### Adresse :

ZA de la Vignette

74 430 LE BIOT

### Déchets acceptés :

- Ampoules et néons recyclables
- Bois et bois traité
- Capsules Nespresso
- Cartons
- Cartouches d'imprimante
- DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) des particuliers
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- Déchets inertes
- Déchets Ménagers Spéciaux : peintures, solvants, produits phytosanitaires, filtres à huile, huiles minérales, huiles végétales, piles, radiographies...
- Déchets verts
- Emballages ménagers recyclables
- Encombrants
- Ferraille
- Ordures ménagères
- Plâtre
- Pneumatiques
- Textiles
- Verre



### Déchets refusés : (liste non exhaustive)

- Cadavres d'animaux
- Déchets contenant de l'amiante
- Déchets radioactifs
- Déchets potentiellement explosifs : bouteilles de gaz et extincteurs
- Véhicules hors d'usage

Avant tout déchargement, les usagers devront présenter leur carte d'accès nominative au gardien de la déchèterie et faire enregistrer leurs déchets.

Il est demandé aux usagers de pré-trier leurs déchets avant d'arriver à la déchèterie afin de faciliter leur déchargement.

Le règlement intérieur des déchèteries intercommunales est disponible sur le site Internet de la CCHC, dans les déchèteries et à la CCHC.

*Pour tout renseignement : CCHC - Service Prévention et gestion des déchets : 04 50 72 14 54*